

Motion Réforme des retraites

La Chambre d'agriculture du Tarn, réunie le 10 mars 2023, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Huc, adopte la motion suivante :

Considérant :

- Le projet de loi sur la réforme des retraites en cours d'examen
- Le faible niveau des retraites en agriculture pour les anciens chefs d'exploitation, conjoints collaborateurs et aides familiaux
- La pénibilité du métier d'agriculteur

Prend note :

De la promulgation de la loi au JO du 14 février visant à calculer la retraite de base des non salariés agricoles en fonction des 25 années d'assurance les plus avantageuses

Demande :

Un alignement des conditions d'accès au minimum retraite de base sur celles du régime général :

- un minimum retraite à 1 200 euros pour les carrières complètes
- pas d'inclusion des pensions de réversion versées aux conjoints et aides familiaux retraités dans le calcul du plafond de pension pour l'obtention du minimum.

Une progression du montant des retraites agricoles, pour atteindre au minimum 85 % du Smic pour tous les retraités à carrière complète quel que soit leur statut.

Une forfaitisation de la bonification pour enfant, avec la mise en place d'une bonification dès le premier enfant.

La non prise en compte de la bonification de retraite pour les parents d'au moins 3 enfants dans le calcul des revalorisations des retraites des non salariés agricoles.

Une réforme des règles d'attribution des pensions de réversion, avec pour les veuves et veufs, l'harmonisation des critères de calcul de la pension de réversion sur les règles plus favorables applicables à la fonction publique (suppression du plafond de ressources).

La prise en compte des périodes de stage, celles des périodes d'IJ maladie ou accident, ainsi que celles des contrats d'apprentissages.

La délibération est adoptée dans les conditions suivantes :

- Membres en exercice : 34
- Quorum : 18
- Nombre de votants = 22 dont :
 - Nombre de voix pour : 20
 - Nombre de voix contre : 0
 - Nombre d'abstentions : 2

Vu pour approbation,
le

Fait à Albi,
le 10 mars 2023

